

<b>PROCEDURES ET MODES DE GESTION TRANSVERSES</b>			
TABLEAU DE TRI ET DE CONSERVATION			
Documents	DUA	Sort final	Observations
<b>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</b>			
<i>COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</i>			
Compte rendu de réunion.	10 ans	C	
Liste des candidats admis à présenter une offre.	10 ans	C	
Rapport d'analyse des offres.	10 ans	C	
<i>CHOIX DU MODE DE GESTION DELEGUEE</i>			
Rapport de présentation sur le mode de gestion prévue : consultation préalable, avis du Comité technique paritaire, délibération de l'assemblée.	10 ans	C	
<i>CHOIX DU DELEGATAIRE</i>			
Mesure de publicité pré et post consultation : avis.	10 ans à c/ de la fin du contrat	D	<u>Justif. sort final</u> : publié au bulletin officiel des annonces de marchés publics.
Dossier de consultation : règlement de consultation, cahier des charges, projet de convention.	10 ans à c/ de la fin du contrat	D	
Négociation avec les candidats.	10 ans à c/ de la fin du contrat	D	
Candidature non retenue.	5 ans à c/ de la notification.	D	
Contrat : convention, programme prévisionnel de travaux le cas échéant.	10 ans à c/ de la fin du contrat	C	
<i>EXECUTION DU CONTRAT</i>			
Subdélégation, prolongation : contrat, avenant.	10 ans à c/ de la fin du contrat	C	
Inventaire détaillé du patrimoine.	10 ans à c/ de la fin du contrat	C	

Inventaire périodique des installations.	10 ans à c/ de la fin du contrat	T	Tri : voir la note relative au "cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques" de juillet 2014 sur le site des Archives départementales de la Creuse ( <a href="http://www.archives.creuse.fr">www.archives.creuse.fr</a> puis "vos archives" puis "communes et intercommunalités").
Recueil des tarifs appliqués.	10 ans à c/ de la fin du contrat	C	
Rapport du délégataire.	10 ans à c/ de la fin du contrat	C	
Etat des lieux contradictoire.	10 ans à c/ de la fin du contrat	T	Tri : voir la note relative au "cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques" de juillet 2014 sur le site des Archives départementales de la Creuse ( <a href="http://www.archives.creuse.fr">www.archives.creuse.fr</a> puis "vos archives" puis "communes et intercommunalités").
Procès-verbal de réception des travaux.	10 ans à c/ de la fin du contrat	T	Tri : voir la note relative au "cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques" de juillet 2014 sur le site des Archives départementales de la Creuse ( <a href="http://www.archives.creuse.fr">www.archives.creuse.fr</a> puis "vos archives" puis "communes et intercommunalités").
<b>ENQUETE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>			
<i>DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PRODUIT PAR LA COMMUNE OU LE GROUPEMENT EN TANT QU'AUTORITE ORGANISATRICE</i>			
Ouverture de l'enquête publique : arrêté de l'autorité organisatrice.	5 ans	C	
Commission d'enquête : désignation par le président du tribunal administratif du ou des membres titulaires et suppléants.	5 ans	C	
Mesures de publicité : coupures de presse, affiches, certificats d'affichage.	5 ans	C	
Dossiers de l'enquête : note de présentation non technique, note administrative (textes de référence, présentation de la procédure, identification de l'autorité organisatrice...).	5 ans	C	
Pièces complémentaires en fonction du type d'enquête : étude d'impact ou évaluation environnementale, avis de l'autorité environnementale de l'Etat, avis préalable, bilan de la procédure de débat public.	5 ans	C	

Dialogue entre le commissaire-enquêteur et le maître d'ouvrage : procès-verbal de synthèse des observations du public, compte rendu de réunion.	5 ans	C	
Dossier restitué par le commissaire-enquêteur : rapport, conclusions, registre d'enquête et pièces annexes.	5 ans	C	
<i>DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE RECU PAR LA COMMUNE OU LE GROUPEMENT A TITRE D'INFORMATION</i>			
Dossier d'enquête, rapport et conclusions du commissaire-enquêteur.	5 ans	T	Tri : voir la note relative au "cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques" de juillet 2014 sur le site des Archives départementales de la Creuse ( <a href="http://www.archives.creuse.fr">www.archives.creuse.fr</a> ) puis "vos archives" puis "communes et intercommunalités").